

proche de la chicorée. La betterave a la réputation imméritée de favoriser la constipation.

BEURRE.—Contient la presque totalité des graisses contenues dans le lait, avec un peu de caséine, du sucre de lait et des principes aromatiques. C'est un aliment de facile digestion, et même le plus digestible des aliments gras. Le beurre fondu est un peu moins facile à digérer.

BIÈRE (vin d'orge, cerveise).—Boisson très anciennement connue, il en est fait mention trois siècles avant J.-C. La bière est plus nutritive que le vin, elle détermine l'embonpoint, elle est calmante pour les sujets nerveux et diurétique quand elle est de bonne qualité.

(*A suivre*).

LES NUISANCES

Les hygiénistes français emploient fréquemment, depuis quelque temps, un terme dont on nous demande la signification exacte. Nous ne pouvons pas en donner une explication plus complète et plus précise que celle qui est donnée par le Dr Palmberg, dans son excellent *traité d'hygiène publique*. La voici :

Les lois sanitaires anglaises désignent par ce mot tout ce qui peut incommoder les individus, leur porter préjudice ou nuire à leur santé.

L'autorité locale a le droit d'interdire les coups de sifflets des machines à vapeur dans les usines aussitôt qu'un des habitants de la localité vient à s'en plaindre.

Selon la loi sanitaire de 1875, sont considérées comme *nuisances* proprement dites :

1. Toute construction délabrée au point de nuire à la santé publique ;

2. Tout port, étang, ruisseau, rigole, lieu d'aisances, urinoir, égout, dépôt d'immondices dont l'état peut provoquer des inconvénients sérieux au point de vue sanitaire ;

3. Tout animal mal soigné et, par suite, dangereux au point de vue sanitaire ;

4. Tout dépôt ou amas qui peut nuire à la santé ;

5. Toute maison ou partie de maison habitée par un si grand nombre de gens qu'il en peut résulter des inconvénients pour la santé ;

6. Toute fabrique, atelier, usine non cités dans le règlement, tenus malproprement ou si mal aérés que les vapeurs, fumées et gaz n'ont